

Cas pratique - Droit des obligations - Paris 2 - 2007

Résoudre le cas pratique suivant :

Monsieur Lenormand rentre très déprimé de ses vacances. Il n'a pas beaucoup vu le soleil et a été piqué par un frelon venu d'un nid installé dans un arbre à côté de sa maison, ce qui l'a laissé de fort méchante humeur durant plusieurs jours. Monsieur Lenormand est donc très heureux de rentrer à Paris, Mais il ne sait pas que ce qu'il vient de vivre n'était pas grand-chose à côté des problèmes qu'il va devoir résoudre - avec votre aide – en retrouvant sa famille.

Afin d'en terminer avec ses vacances qui lui laissent encore un goût amer, Monsieur Lenormand se précipite dans la boutique de son opérateur téléphonique la plus proche de son domicile. En effet, il n'est pas satisfait, et c'est peu dire, de son abonnement. Pendant l'été, il a pu passer quelques coups de téléphone, mais il ne pouvait recevoir aucun appel. Il demande un dédommagement immédiat, Le responsable de la boutique lui rétorque, preuves à l'appui, que ceci ne lui a causé aucune véritable gêne puisque aucun appel n'a été dirigé vers son mobile pendant cette période. Monsieur Lenormand n'a en effet aucun ami et sa famille ne peut plus le supporter. Sa famille justement ! Quel été !!!

Son fils Gaston, qui dirige une petite entreprise de produits de beauté, doit faire face à la rupture brutale, le 1er septembre 2007, d'un contrat conclu avec un fournisseur en 2002 pour une durée de 10 ans. Cette rupture n'a pas été justifiée de façon précise, le cocontractant laissant juste entendre qu'il ne supportait plus d'attendre éternellement le paiement des factures. Par ailleurs, sa fille, Valérie, désireuse de bénéficier de la fameuse découverte parisienne de l'été, « Vélo lib' », a pris un abonnement pour les mois de vacances. Un soir, rentrant chez elle par temps de pluie, son enfant de 5 ans posé acrobatiquement sur le guidon, elle a pris comme d'habitude la petite ruelle qui mène à son appartement en sens interdit, Malheureusement, une voiture circulant, elle, dans le bon sens, l'a renversée. Son enfant souffre de deux fractures aux jambes et Valérie a eu deux côtes cassées. Elle entend poursuivre le conducteur de la voiture, qui, selon elle, roulait trop vite. Enfin, le second petit-fils de Monsieur Lenormand, gardé par sa grand-mère et âgé de 6 ans, a jeté par la fenêtre du salon un jouet en bois qui est malencontreusement tombé sur la tête d'une femme se dirigeant vivement vers une boutique pour jouer ses numéros habituels au Loto, n'étant pas certaine d'arriver à valider sa grille avant l'heure limite. L'accident a coupé net son trajet. Or, cette fois-ci, ses numéros sont tombés - eux aussi. Pour une fois réunie, la famille Lenormand au complet vous demande de l'aider à résoudre cet incroyable enchevêtrement de catastrophes.